

برنامج
الأغذية
العالمي



Programme
Alimentaire
Mondial

World
Food
Programme

Programa
Mundial
de Alimentos

**Deuxième session ordinaire
du Conseil d'administration**

Rome, 7–11 novembre 2005

PROGRAMMES DE PAYS

**Point 7 de l'ordre du
jour**

*Pour approbation selon une
procédure d'approbation
tacite*

F

Distribution: GÉNÉRALE
WFP/EB.2/2005/7-A/1
4 août 2005
ORIGINAL: ANGLAIS

PROGRAMME DE PAYS — UGANDA 10426.0 (2006-2010)

Le tirage du présent document a été restreint. Les documents présentés au Conseil d'administration sont disponibles sur Internet. Consultez le site WEB du PAM (<http://www.wfp.org/eb>).

NOTE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le présent document est soumis au Conseil d'administration pour approbation selon une procédure d'approbation tacite.

Le Secrétariat invite les membres du Conseil qui auraient des questions de caractère technique à poser sur le présent document, à contacter les fonctionnaires du PAM mentionnés ci-dessous, de préférence aussi longtemps que possible avant la réunion du Conseil.

Directeur du Bureau régional pour l'Afrique de l'Est et du Centre (ODK): M. H. Arthur tél.: 066513-2034

Attachée de liaison principale (ODK): Mme F. Nabulsi tél.: 066513-2385

Pour toute question relative à la distribution de la documentation destinée au Conseil d'administration, prière de contacter l'Assistante administrative de l'Unité des réunions et de la distribution (tél.: 066513-2645).



RESUME

Le programme de pays Ouganda 10426.0 (2006–2010), qui a été élaboré en respectant les directives du Conseil, donne suite au programme de pays 10019 approuvé par le Conseil (WFP/EB.2/99/4) en mai 1999 pour la période 1999–2004 et ultérieurement prolongé (WFP/EB.2/2004/4-A) pour harmoniser le cycle de programmation du PAM avec celui des autres organismes des Nations Unies présents en Ouganda.

Il a été préparé pour une période de cinq ans (2006–2010) en consultant le Gouvernement ougandais et porte sur les quatre domaines de coopération recensés en 2004 par le système des Nations Unies dans le cadre du processus du bilan commun de pays et du plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement.

Conformément à la décision du Conseil 1999/EB.A/2, le PAM axe ses activités de développement sur cinq objectifs stratégiques. Ce programme de pays concerne trois de ces objectifs: i) permettre aux jeunes enfants, aux adolescents et aux femmes enceintes et aux mères allaitantes de satisfaire leurs besoins nutritionnels spéciaux et leurs besoins sanitaires connexes; ii) permettre aux familles pauvres d'investir dans du capital humain grâce à l'éducation et à la formation; et iii) permettre aux familles pauvres d'acquérir des actifs et de les conserver.

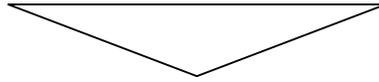
Les objectifs du programme sont les suivants: i) appuyer l'action du gouvernement dans le domaine de l'enseignement primaire pour tous afin d'améliorer l'accès à l'enseignement primaire et sa qualité, notamment pour les filles; ii) réduire la malnutrition et accroître l'accès des jeunes enfants aux soins de santé; iii) développer les soins à domicile pour les personnes vivant avec le VIH/sida et appuyer la prévention et l'administration des thérapies; iv) renforcer la commercialisation des produits agricoles et la création d'actifs pour les petits paysans; et v) renforcer les capacités du Gouvernement ougandais en matière de gestion des programmes nutritionnels, de préparation aux catastrophes, de planification et de protection des moyens de subsistance, ainsi que de résistance aux chocs. L'approche des droits de l'homme envisagée dans le plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement sera soutenue en mettant l'accent sur des interventions destinées aux plus vulnérables.

Le programme de pays contribuera à la réalisation de quatre des cinq priorités stratégiques du PAM: protéger les moyens de subsistance dans les situations de crise et renforcer la résistance aux chocs (priorité stratégique 2); contribuer à l'amélioration de la nutrition et de l'état de santé des enfants, des mères et autres personnes vulnérables (priorité stratégique 3); faciliter l'accès à l'éducation et réduire l'inégalité entre les sexes dans le domaine de l'accès à l'éducation et à la formation professionnelle (priorité stratégique 4); et aider les gouvernements à élaborer et gérer des programmes nationaux d'aide alimentaire (priorité stratégique 5). Le programme est également conforme aux Engagements renforcés du PAM en faveur des femmes (2003–2007).

Le PAM, en partenariat avec d'autres organismes des Nations Unies, aidera le gouvernement à relever les défis qu'il s'est fixé en matière de développement dans son Plan d'action pour l'élimination de la pauvreté et contribuera à la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD).



PROJET DE DECISION*



Le Conseil approuve le programme de pays Ouganda 10426.0 (2006–2010) (WFP/EB.2/2005/7-A/1), selon une procédure d'approbation tacite. Ce programme représente un volume total de 64 400 tonnes de produits alimentaires et un montant de 38,2 millions de dollars E.-U. couvrant tous les coûts opérationnels directs de base; le Conseil approuve également le budget supplémentaire correspondant à 40 860 tonnes de produits alimentaires et à un montant de 20,9 millions de dollars E.-U. couvrant tous les coûts opérationnels directs de l'activité complémentaire.

* Ceci est un projet de décision. Pour la décision finale adoptée par le Conseil, voir le document intitulé "Décisions et recommandations" publié à la fin de la session du Conseil.



ANALYSE DE LA SITUATION

1. L'économie ougandaise est mise à mal par la prolongation du conflit civil, la progression de la pauvreté, un taux élevé de croissance démographique et la disparité croissante de la répartition des revenus. Le pays se classe au 146^{ème} rang des 177 pays qui figurent dans l'Indicateur du développement humain et reste l'un des pays les plus pauvres du monde¹. Entre 2000 et 2003², le produit intérieur brut (PIB) a progressé au rythme de 6 pour cent par an, mais la proportion de ceux qui vivent avec un dollar par jour est passée de 34 à 38 pour cent, et la pauvreté s'est nettement accentuée dans le nord et dans l'est du pays. La disparité de la répartition des revenus se traduit par un coefficient de Gini de 0,43 pour 2002–2003³, alors que le niveau acceptable pour l'Afrique subsaharienne est de 0,42⁴.
2. Les dix-huit ans de conflit dans le nord du pays ont eu de lourdes conséquences pour l'économie ougandaise et empêché la population du nord de bénéficier des avantages de l'amélioration de la situation macroéconomique. D'après la Coalition des organisations de la société civile pour la paix dans le nord de l'Ouganda, le coût du conflit qui sévit dans le nord serait de 100 millions de dollars par an, soit 3 pour cent du PIB, y compris les dépenses militaires directes, les pertes de vies, les déplacements internes, la perturbation de l'activité économique et la désorganisation des services sociaux.
3. D'après les estimations, l'Ouganda compte 26 millions d'habitants, le taux de croissance démographique y est de 3,4 pour cent par an et l'espérance de vie à la naissance de 45,7 ans. Le taux de fécondité élevé, qui est estimé à 6,9 naissances par femme, et la précocité des grossesses contribuent à la forte croissance démographique. L'intervalle médian entre les naissances est de 29 mois, 28 pour cent des naissances ayant lieu moins de 24 mois après l'accouchement précédent⁵.
4. Le taux de croissance de la production vivrière (2,2 pour cent) ne correspond pas à celui de la population (3,4 pour cent)⁶. La malnutrition et l'existence de zones où sévissent la faim et les déficits alimentaires continuent de perturber la sécurité alimentaire. Il y a une corrélation entre, d'une part, l'insécurité alimentaire et, d'autre part, la production, la pauvreté, la disponibilité et l'accessibilité. L'insécurité alimentaire liée au manque d'accès est fréquente dans les zones touchées par la sécheresse et par le conflit, et chez les orphelins, les femmes, les ménages dirigés par des enfants et les ménages affectés/infectés par le VIH/sida.
5. Les indicateurs sanitaires mettent en évidence une tendance inquiétante tout au long des années 90: entre 1995 et 2000, la mortalité des nourrissons est passée de 81 à 88 décès pour 1000 naissances vivantes; la mortalité des enfants de moins de 5 ans est passée de 147 à 152 pour 1000 naissances; et le taux de retard de croissance (qui mesure la

¹ Rapport du PNUD sur le développement humain, 2004.

² Enquête nationale auprès des ménages, 2003; Rapports sur la situation de la pauvreté, 2001, 2002 et 2003, y compris les publications du Economic Policy Research Centre.

³ Le coefficient de Gini mesure l'inégalité, se situant à 0 si tout le monde a le même revenu, et à 1 si un seul ménage dispose de tous les revenus.

⁴ Bureau des statistiques de l'Ouganda (UBOS), 2003. Enquête nationale auprès des ménages, Ouganda, 2002-2003.

⁵ Enquête démographique et sanitaire de l'Ouganda, 2001.

⁶ Plan national d'action pour l'élimination de la pauvreté (PAEP), 2004.



malnutrition des enfants) est passé de 38 à 39 pour cent. Le taux de mortalité maternelle a légèrement reculé, tombant de 527 à 505 pour 10 000 naissances vivantes⁷.

6. Le taux national de prévalence du VIH/sida est passé de 18,1 pour cent dans les années 90 à 6,1 pour cent en 2000⁸. Le VIH/sida n'en reste pas moins l'une des premières causes de mortalité pour la tranche d'âge des 25-49 ans, dont les conséquences se ressentent dans les secteurs de l'éducation et de l'agriculture, ainsi qu'au niveau des ménages dont les dépenses augmentent et les revenus baissent. On estime à 2 millions le nombre d'enfants orphelins, dont plus de la moitié à cause du sida.
7. Depuis le lancement en 1997 de l'enseignement primaire pour tous, le nombre d'enfants scolarisés dans le primaire est passé de 5,3 à 7,2 millions en 2003⁹. Les problèmes à résoudre dans le secteur de l'éducation sont de maintenir les élèves à l'école jusqu'à la fin du cycle primaire et d'améliorer la qualité de l'enseignement. On note que 22,5 pour cent seulement de la cohorte de 1997 a achevé le cycle primaire en 2003¹⁰.
8. Le Gouvernement ougandais a adopté un Plan d'action pour l'élimination de la pauvreté (PAEP)¹¹ en 1997 en tant que stratégie à moyen terme reposant sur des approches sectorielles, y compris: i) le Plan de modernisation de l'agriculture, pour accélérer la transformation de l'économie agricole; ii) le Plan stratégique du secteur de la santé (2000-2005), pour fournir des prestations de santé minimales à tous les Ougandais; iii) le Plan d'investissement du secteur de l'éducation (1998-2003), qui finance l'enseignement primaire pour tous; et iv) la Stratégie et le plan d'investissement pour l'eau et l'assainissement en milieu rural (2000-2015), pour améliorer l'accès à une eau propre et salubre.
9. D'après l'examen conjoint à mi-parcours réalisé en 2004 par les organismes membres du comité exécutif du Groupe des Nations Unies pour le développement, le premier plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (2001-2005) appuyait l'action de développement du gouvernement par le biais de divers programmes, en partenariat avec d'autres parties prenantes, par exemple des organismes bilatéraux et multilatéraux, des organisations non gouvernementales (ONG) et des organisations de la société civile; il est à l'origine de diverses contributions importantes au développement de l'Ouganda, notamment des partenariats efficaces, les meilleures pratiques et des innovations. La principale difficulté relevée était de savoir comment structurer les liens de collaboration et de coordination entre tous les organismes de façon à répondre efficacement aux besoins de développement du pays. Les organismes étaient favorables à la mise en place de programmes communs, mais il était difficile de mobiliser les ressources en l'absence d'un cadre directeur et d'une méthodologie convenus ensemble sur la manière d'utiliser les fonds.
10. Le PAEP a été remanié en 2004 par le Gouvernement ougandais, qui a adopté une stratégie visant à transformer l'économie ougandaise en recourant à l'investissement privé, à l'industrialisation et aux exportations comme moteur de la croissance. L'objectif premier de la version révisée du PAEP est de diminuer de moitié le nombre de pauvres dans le pays d'ici à 2015 en s'appuyant sur cinq piliers: i) la gestion économique; ii) la production, la compétitivité et les revenus; iii) la sécurité, la résolution des conflits et la gestion des

⁷ Secteur de la santé – Document portant révision du PAEP, 2003.

⁸ Sur la base des taux de prévalence relevés lors des visites prénatales.

⁹ Système d'information sur la gestion de l'éducation (EMIS), Ministère de l'éducation et des sports, 2004.

¹⁰ Ministère de l'éducation et des sports, 2003.

¹¹ Le PAEP est le cadre directeur national qui régit l'action de l'État visant à éliminer la pauvreté.



catastrophes; iv) la gouvernance; et v) le développement humain. Le gouvernement a repris à son compte les huit OMD en définissant les cibles et indicateurs à atteindre d'ici à 2015.

11. Le processus du bilan commun de pays/plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement de 2004 a permis de recenser les principaux problèmes de développement et les domaines de coopération qui aideraient le gouvernement à réaliser les OMD. Ce sont les suivants: i) réduction de la pauvreté et amélioration du développement humain; ii) bonne gouvernance, protection et promotion des droits de l'homme; iii) appui à la lutte nationale contre le sida; et iv) facilitation de la transition entre secours et développement dans les zones touchées par le conflit.
12. Conformément à la décision du Conseil 1999/EB.A/2, le PAM axe ses activités de développement sur cinq objectifs stratégiques. Ce programme de pays concerne trois de ces objectifs: i) permettre aux jeunes enfants, aux adolescents et aux femmes enceintes et mères allaitantes de satisfaire leurs besoins nutritionnels spéciaux et leurs besoins sanitaires connexes; ii) permettre aux familles pauvres d'investir dans du capital humain grâce à l'éducation et à la formation; et iii) permettre aux familles pauvres d'acquérir des actifs et de les conserver.

LA COOPERATION DANS LE PASSE ET LES ENSEIGNEMENTS A RETENIR

13. Le premier programme de pays établi pour l'Ouganda a été approuvé par le Conseil en mai 1999 (WFP/EB.2/99/4) pour la période 1999-2004 et avait trois priorités: la formation professionnelle des orphelins et des enfants des rues, l'appui à l'éducation et à l'alphabétisation des adultes dans le Karamoja et l'appui à l'agriculture et à la commercialisation (programme de pays 10019).
14. L'exécution de ce programme de pays a démarré en 2000 par la formation professionnelle des orphelins et des enfants des rues; puis le volet appui à l'éducation et à l'alphabétisation des adultes dans le Karamoja a été mis en œuvre. C'est en 2003 seulement qu'a commencé l'appui à l'agriculture et à la commercialisation en raison de la nécessité de mettre en place une planification participative qui corresponde à la structure de gouvernance décentralisée. L'appui aux familles touchées par le VIH/sida (Projet de développement 10139) a été approuvé en tant que composante distincte en 2002, mais sa mise en œuvre a démarré en 2004 faute de ressources.
15. Le programme de pays a été approuvé avant la fin du déroulement du processus du bilan commun de pays/plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement 2001–2005. De façon à harmoniser l'exécution avec les cycles de programmation du plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement et du gouvernement, le programme de pays a été prolongé jusqu'en 2005, et une révision budgétaire approuvée en 2004 (WFP/EB.2/2004/4-A).
16. En octobre 2004, un bilan des activités mises en œuvre au titre du programme de pays a été réalisé dans le cadre de l'évaluation globale du portefeuille d'activités de redressement et de développement du bureau du PAM en Ouganda. Les conclusions en étaient les suivantes: i) le portefeuille d'activités de redressement et de développement en Ouganda était un bon exemple de mise en œuvre des politiques générales du PAM, telles que définies dans les documents intitulés "Favoriser le développement", "De la crise au redressement" et "Transition entre secours et développement", et était conforme au PAEP du gouvernement et au plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement; ii) les activités du programme de pays ciblaient les districts où l'insécurité alimentaire était la plus forte grâce à l'analyse et à la cartographie de la vulnérabilité (ACV) mais ne couvraient pas dans certains cas les zones les plus reculées en raison du manque de sécurité



ou de l'absence de partenaires; iii) les activités mises en œuvre étaient dans l'ensemble jugées efficaces, mais compte tenu du faible taux de financement, à savoir 54 pour cent, et du niveau limité des coûts d'appui correspondants, le bureau de pays n'avait pas les moyens de fournir les articles non alimentaires requis en complément ou de renforcer les capacités des partenaires; iv) les capacités de certains partenaires étaient jugées déficientes et devraient être renforcées par le PAM, en s'appuyant sur des stratégies de retrait identifiées avec les partenaires sélectionnés; v) le bureau de pays était à tous les niveaux fortement sensibilisé et fort attaché à la mise en œuvre de la gestion axée sur les résultats; un système de suivi avait été mis au point mais l'information sur les résultats n'était pas collectée de façon systématique au niveau des effets directs et ne faisait pas l'objet de rapports réguliers; et vi) le rapport coût-efficacité de l'opération en Ouganda était jugé impressionnant. La valeur alpha était de 98,4 pour cent pour le volet alimentation scolaire et de 105,5 pour cent pour les activités concernant le VIH/sida, ce qui laissait supposer que la différence de coût entre la valeur des produits alimentaires sur le marché et le coût de leur fourniture aux bénéficiaires dans le cadre du programme était insignifiante.

17. La composante **Enseignement primaire dans le Karamoja (programme de pays 10019, Composante 2)** est l'un des principaux domaines d'intervention dont les résultats sont impressionnants. L'aide alimentaire du PAM a amélioré durablement le taux de scolarisation dans le primaire, le faisant passer de 20 à 40 pour cent de la population estimée avant le projet en âge d'être scolarisée, soit 136 793 enfants. Elle a également permis d'abaisser les frais de scolarisation en internat dans le Karamoja, les rendant ainsi abordables pour les familles, d'où une augmentation de 63 pour cent du taux de scolarisation. Les rations à emporter distribuées aux filles ont contribué à rendre plus régulière la fréquentation de l'école par les filles, dont le nombre est passé de 9 828 en 1999 à 22 216 en 2003. Le programme a également permis d'améliorer l'environnement scolaire —plantation d'arbres, potagers, fourneaux économisant le combustible et construction de logements pour les enseignants et de cuisines par le biais des activités vivres contre travail (VCT) et des initiatives concernant l'eau.
18. **Appui à la lutte contre le VIH/sida (projet de développement 10139):** la participation du PAM à la conception des activités d'aide à la nutrition et à l'élaboration de consignes nationales pour les personnes vivant avec le VIH/sida a permis d'améliorer l'état nutritionnel des bénéficiaires, mettant ainsi en évidence le lien positif qui existe entre une bonne nutrition et l'efficacité du traitement par antirétroviraux, les aliments fournis ayant aussi permis de renforcer les moyens de subsistance des familles concernées. L'aide alimentaire distribuée aux patients traités pour la tuberculose a réduit les taux d'abandon du traitement, amélioré la nutrition et la capacité de récupération des malades. Elle a également amélioré le recours volontaire aux services d'accompagnement psychologique et de dépistage, d'où l'apparition de comportements positifs et responsables chez les personnes infectées par le VIH/sida. L'appui aux orphelins et aux enfants des rues prévu au titre de la composante 1 du programme de pays a encouragé les enfants à poursuivre leur éducation, à s'inscrire dans des établissements de formation professionnelle et à rechercher des emplois salariés. La mission d'évaluation a recommandé de restreindre la zone d'intervention et de se concentrer sur quelques partenaires stratégiques en vue d'en renforcer les capacités et d'accroître l'efficacité opérationnelle.
19. **Appui à l'agriculture et à la commercialisation (programme de pays 10019, Composante 3):** bien que cette composante ait démarré tardivement, la mission a jugé que les activités vivres pour la formation (VPF) et l'appui concernant les parcelles boisées et les étangs à poissons pouvaient nettement contribuer à améliorer les moyens de subsistance. Toutefois, l'absence d'apports non alimentaires et de responsabilités



clairement définies en ce qui concerne l'entretien des installations menaçait la durabilité des équipements construits.

20. **Achats de petites quantités sur place:** il est tout à fait évident que les agriculteurs participants ont bénéficié de cette intervention en termes monétaires et qu'ils sont prêts à accroître leur production. En s'associant à des groupements d'agriculteurs, les bénéficiaires ont pu améliorer leurs connaissances commerciales et investissent maintenant dans l'amélioration de leur exploitation. La mission d'évaluation a néanmoins constaté que les procédures du PAM en matière d'achats et le manque de capacités et d'intrants des agriculteurs sont des facteurs qui limitent l'ampleur de cette intervention.

ORIENTATION STRATEGIQUE DU PROGRAMME DE PAYS

21. Le programme de pays du PAM (2006–2010) est une partie intégrante du plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement, qui repose sur les principales difficultés recensées et sur les domaines de coopération convenus dans le bilan commun de pays. Il contribuera donc à la réalisation de l'objectif commun des Nations Unies qui est d'aider le Gouvernement ougandais à relever les défis qu'il s'est fixé en matière de développement dans son PAEP et de contribuer à la réalisation des OMD.
22. Le plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement définit quatre domaines de coopération pour l'assistance commune: i) réduction de la pauvreté et amélioration du développement humain; ii) bonne gouvernance, protection et promotion des droits de l'homme; iii) appui à la lutte nationale contre le sida; et iv) facilitation de la transition entre secours et développement dans les zones touchées par le conflit.
23. L'aide fournie par le PAM dans le cadre de ce programme de pays contribuera à la réalisation de l'objectif du plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement qui entend donner aux femmes plus de pouvoir et un rôle accru dans la prise des décisions au sein de leur famille et de leur communauté. À cette fin, les femmes seront étroitement associées aux activités éducatives, à la gestion des ressources du PAM et à la planification de leur utilisation. Elles pourront ainsi accéder à des postes d'encadrement et exprimer leurs préoccupations. Ces buts sont conformes aux priorités définies dans les Engagements renforcés en faveur des femmes et dans la politique visant à favoriser le développement du PAM.
24. Les objectifs du programme de pays sont les suivants:
- appuyer l'action du gouvernement dans le domaine de l'enseignement primaire pour tous et améliorer l'accès à l'enseignement primaire et sa qualité, notamment pour les filles;
 - réduire la malnutrition et accroître l'accès des jeunes enfants aux soins de santé;
 - améliorer l'accès au traitement de la tuberculose et appuyer la prévention de la transmission du VIH/sida de la mère à l'enfant;
 - renforcer la commercialisation des produits agricoles et la création d'actifs pour les petits paysans; et
 - renforcer les capacités du Gouvernement ougandais en matière de gestion des programmes nutritionnels, de préparation aux catastrophes, de planification et de protection des moyens de subsistance, ainsi que de résistance aux chocs. L'approche des droits de l'homme envisagée dans le plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement sera soutenue, en axant les interventions sur les plus vulnérables.



25. Le programme de pays contribuera à la réalisation de quatre des cinq priorités stratégiques du PAM: protéger les moyens de subsistance dans les situations de crise et renforcer la résistance aux chocs (PS 2); contribuer à l'amélioration de la nutrition et de l'état de santé des enfants, des mères et autres personnes vulnérables (PS 3); faciliter l'accès à l'éducation et réduire l'inégalité entre les sexes dans le domaine de l'accès à l'enseignement et à la formation professionnelle (PS 4); et aider les gouvernements à élaborer et gérer des programmes nationaux d'aide alimentaire (PS 5). Le programme sera conforme aux Engagements renforcés en faveur des femmes (2003-2007).
26. Le ciblage de l'aide alimentaire reposera sur des évaluations de la vulnérabilité et de l'insécurité alimentaire qui seront réalisées périodiquement par l'unité ACV du bureau de pays, en collaboration avec les partenaires d'exécution. Les partenaires évalueront également la vulnérabilité et l'insécurité alimentaire familiales afin d'améliorer le ciblage des ménages.
27. En Ouganda, les personnes infectées ou affectées par le VIH/sida ont grand besoin d'un soutien nutritionnel. Il est donc prévu dans ce programme de pays une activité complémentaire pour élargir l'aide fournie dans le domaine du VIH/sida, sous réserve que le financement puisse en être assuré au titre des fonds internationaux prévus pour le VIH/sida, la tuberculose et le paludisme ou au titre du plan d'urgence des États-Unis pour le VIH et le sida. Les activités complémentaires ne seront mises en œuvre que si des financements bilatéraux ou des fonds multilatéraux supplémentaires à emploi spécifique sont disponibles à cette fin.

Composante 1: Appui à l'enseignement primaire

28. Dans le cadre du partenariat existant entre le PAM et le gouvernement dans le domaine de l'alimentation scolaire, cette composante sera exécutée dans la région du Karamoja. Le Karamoja est une communauté agro-pastorale où les indicateurs relatifs à l'enseignement primaire et au développement humain sont les plus faibles du pays. Le taux d'alphabétisation des filles y est de 6 pour cent à peine et le niveau global d'instruction y est bien inférieur aux moyennes nationales. Le programme de pays privilégiera l'éducation des filles, outre qu'il appuiera tous les enfants scolarisés dans les écoles primaires de la région, y compris en internat. L'aide alimentaire servira à: i) relever les taux de scolarisation et de fréquentation scolaire des garçons et des filles; et ii) réduire les taux d'abandon de la scolarité, notamment à partir de la troisième classe du primaire, quand garçons et filles abandonnent nettement plus souvent leur scolarité pour s'occuper des tâches quotidiennes de leur famille, par exemple du bétail.
29. Le PAM fournira un mélange maïs-soja enrichi en micronutriments sous forme d'une bouillie distribuée le matin, et un repas chaud à midi, composé de farine de maïs, de haricots, d'huile végétale enrichie en vitamine A et de sel iodé, durant 180 journées d'école par an dans le Karamoja. Étant donné que l'écart entre filles et garçons s'accroît dans les grandes classes du primaire, les filles de la quatrième à la septième classe recevront une ration incitative de 25 kg de mélange maïs-soja et de 3,7 litres d'huile végétale enrichie si elles sont présentes 80 pour cent du trimestre. Les cuisiniers/cuisinières seront recrutés et payés par la communauté, et recevront également un repas. Il est ainsi prévu de créer 800 emplois de cuisiniers, essentiellement pour des femmes. L'aide alimentaire sera gérée par des comités composés de représentants de la communauté, de la direction de l'école et des élèves. En moyenne, 66 000 élèves du primaire, dont 30 000 filles, devraient bénéficier de cette composante au cours des cinq ans d'exécution du programme de pays.



30. Le PAM appuie cette composante dans la région du fait des très mauvais résultats éducatifs enregistrés. Le retrait dépendra d'autres activités de développement menées dans la région, auxquelles contribueront les activités prévues dans le cadre de ce programme de pays, notamment les programmes vivres pour la création d'actifs et santé maternelle et infantile (SMI).
31. Ce programme sera exécuté en partenariat étroit avec les ministères de la santé, de l'éducation et des sports, de la condition féminine, du travail et du développement social, ainsi qu'avec le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP), l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), l'Organisation mondiale de la santé (OMS), la Banque mondiale, la Fédération luthérienne mondiale, Samaritans Purse, Feed the Children, World Vision International et l'Institut international de recherche sur les politiques alimentaires (IFPRI). La collaboration avec ces organismes ira de la participation directe à la gestion et à la distribution de l'aide alimentaire jusqu'à la fourniture d'articles complémentaires permettant de mettre en œuvre les activités vivres pour la création d'actifs, l'appui sanitaire sous forme de visites médicales annuelles et de traitements anthelminthiques, la fourniture d'eau potable et la réalisation d'évaluations.

Composante 2: Appui au développement du jeune enfant par le biais du programme de santé et nutrition maternelles et infantiles (SNMI)

32. La deuxième composante est conforme aux priorités de développement du secteur national de la santé et au Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement qui visent à développer l'accès aux services de SMI. Elle améliorera la fréquentation des dispensaires fournissant des soins prénataux et postnataux, qu'ils soient administrés par l'État ou par des ONG. Elle encouragera les femmes enceintes à venir faire une visite mensuelle, au cours de laquelle elles recevront des conseils sur le VIH/sida, les problèmes liés à la santé génésique, l'accouchement sans risque, l'allaitement maternel et d'autres problèmes de nutrition, ainsi que la vaccination. Les femmes qui allaitent recevront des conseils sur l'allaitement exclusivement au sein durant les six premiers mois de la vie, l'alimentation complémentaire, et l'importance de l'immunisation de l'enfant. Ces visites permettront de surveiller la croissance des nourrissons et de les vacciner.
33. Toutes les catégories participant à cette composante —les femmes enceintes, celles qui allaitent (jusqu'à six mois après l'accouchement) et les enfants jusqu'à 59 mois— recevront une ration mensuelle comprenant 6,4 kg d'aliments composés enrichis, 800 g d'huile végétale et 800 g de sucre, laquelle leur sera distribuée lorsque tous les services prévus leur auront été dispensés. Le programme s'adresse aux femmes et aux enfants des ménages vivant dans l'insécurité alimentaire et souffrant de malnutrition modérée. Cette composante représente un filet de protection pour les populations vulnérables des régions du Karamoja et du Teso et réduira les taux de malnutrition. Elle ciblera en moyenne 66 200 bénéficiaires, dont 46 200 devraient être des femmes et des fillettes.
34. Cette composante sera mise en œuvre en partenariat avec le Ministère de la santé, l'UNICEF, l'OMS et le FNUAP, qui aideront à former le personnel de santé et fourniront les fiches de croissance et autre matériel requis par les dispensaires.

Composante 3: Appui à la lutte contre le VIH/sida et la tuberculose

35. La troisième composante prévue dans le cadre du programme de pays vise à appuyer la lutte nationale contre le VIH/sida et la tuberculose. Elle est conforme à la stratégie arrêtée par l'Ouganda en la matière et aux priorités du plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement. Elle renforcera la capacité des ménages à subvenir à leurs besoins



essentiels et à résoudre leurs problèmes quotidiens de subsistance. Elle ciblera les mères participant au programme de prévention de la transmission du VIH/sida de la mère à l'enfant, et aux patients inscrits pour le traitement antituberculeux dans les régions du Karamoja et du Teso.

36. Les bénéficiaires seront sélectionnés sur la base d'une simple évaluation de l'insécurité alimentaire et seront admis à bénéficier du programme s'ils vivent dans l'insécurité alimentaire et sont inscrits auprès d'une ONG, d'une organisation à assise communautaire ou d'un centre de santé fournissant des services de prévention de la transmission du VIH/sida de la mère à l'enfant et/ou un traitement antituberculeux. Ce sera là un point précis d'entrée et de sortie pour chaque bénéficiaire du programme; le taux de poursuite du traitement antituberculeux jusqu'à son terme s'en verra amélioré. Le programme de prévention de la transmission du VIH/sida de la mère à l'enfant augmentera les chances à l'accouchement et fournira un appui nutritionnel aux jeunes enfants durant leurs premières années de vie. La composante s'adressera au départ à 2 000 mères et nourrissons pour ce qui est du programme de prévention de la transmission du VIH/sida de la mère à l'enfant, et à 5 000 à la fin du programme de pays, ainsi qu'à 2 000 tuberculeux sous traitement, pour en atteindre 5 000 à la fin du programme de pays.
37. Cette composante sera exécutée par des ONG, des organisations à assise communautaire et des centres de santé publique, en collaboration étroite avec l'UNICEF (pour ce qui est de la prévention de la transmission du VIH/sida de la mère à l'enfant) et avec l'OMS pour ce qui est des soins de santé à domicile, ainsi que par le biais de partenariats dans le cadre de l'Initiative «3 by 5» (3 millions de personnes sous traitement d'ici à la fin de 2005).

Composante 4: Commercialisation des produits agricoles et création d'actifs

38. La quatrième composante du programme de pays complète toutes les autres activités du programme dont elle sera une partie intégrante. Elle entend aider les petits agriculteurs à produire des aliments de meilleure qualité en plus grande quantité. Le PAM a pour but d'acheter directement aux groupes de petits producteurs 20 pour cent des quantités totales achetées dans le pays. Cette composante vient à l'appui du Plan de modernisation de l'agriculture de l'Ouganda —un programme ayant pour objet de transformer l'agriculture de subsistance ougandaise en une agriculture commerciale— elle sera mise en œuvre dans les régions du Karamoja et du Nil occidental.
39. Le PAM travaillera en collaboration étroite avec des organisations agricoles pour aider les agriculteurs à améliorer leur productivité et leurs revenus en leur fournissant une formation dans les domaines de la manutention et de l'entreposage après récolte, en développant leurs compétences commerciales et par d'autres initiatives portant sur la qualité des produits alimentaires. Cette intervention sera soutenue par des activités VPF.
40. Des activités vivres pour la création d'actifs aideront les communautés à se constituer des avoirs durables. Des méthodes de planification participatives seront appliquées afin d'associer les communautés locales à l'identification des besoins et à la définition d'activités adaptées. Des activités vivres pour la création d'actifs compléteront les composantes 1, 2 et 3 en créant des équipements tels que des salles de classe, des logements pour les enseignants et des toilettes dans les écoles, ainsi que des logements simples et des toilettes dans les dispensaires pour les agents de santé. Les activités VPF donneront une formation professionnelle aux orphelins et à toute autre catégorie de personnes concernée pour que les ménages en tirent des avantages à long terme.
41. Cette composante sera mise en œuvre par le Ministère de l'agriculture, de l'industrie animale et de la pêche, les collectivités locales des districts ciblés et les ONG locales et internationales axées sur l'agriculture, y compris *Agricultural Cooperative Development*



International/Volunteers in Overseas Cooperative Assistance (ACDI/VOCA), Sasakawa Global 2000, le projet de développement de la productivité agricole financé par l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID), *Food Net* et les Services nationaux de conseil à l'agriculture.

Logistique

42. Il est prévu que la moitié des céréales, des légumineuses et du mélange maïs-soja seront achetés sur place. Les autres produits, dont l'huile végétale et le sucre, seront importés via le port de Mombasa. Les produits arrivant à Mombasa seront transportés aux points centraux de livraison du PAM situés à Kampala et Tororo par la route (65 pour cent) et par chemin de fer (35 pour cent). Les produits achetés localement seront directement livrés aux points centraux de livraison.
43. Le PAM se chargera du transport entre les points centraux de livraison et les divers points de livraison avancés et sites de distribution finale où sont mises en œuvre les activités du programme de pays. Le parc stratégique du PAM assurera le transport secondaire à Karamoja et sur les autres itinéraires non concurrentiels.

GESTION, SUIVI ET EVALUATION DU PROGRAMME

44. Le programme de pays est conforme aux stratégies nationales et aux priorités du plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement. Des discussions ont eu lieu avec les ministères compétents pour en planifier l'exécution. La période qui s'écoulera entre la présentation du présent document et le début du programme de pays sera utilisée pour élaborer les plans d'exécution et de gestion axée sur les résultats pour les diverses activités.
45. En application de la directive générale du PAM (WFP/EB.A/2005/5-C) pour le suivi et l'évaluation (S&E) axés sur les résultats, le dispositif de S&E sera renforcé pour aider le PAM et ses partenaires à atteindre les résultats escomptés et à respecter les engagements pris dans les domaines de la gestion de la performance, de l'évaluation des résultats, de la responsabilité financière, de la formation et de la sensibilisation.
46. Les cadres communs des plans d'action du programme de pays seront convenus avec le Gouvernement ougandais, les organisations des Nations Unies, les ONG et les autres partenaires afin de définir les rôles et de s'assurer que des partenariats sont en place à tous les niveaux. Des accords seront signés entre le PAM et tous ses partenaires.
47. L'examen du cadre logique et du tableau de S&E avec tous les partenaires aidera à renforcer la stratégie de S&E pour toutes les activités. Un plan annuel de S&E sera arrêté pour chaque composante, portant sur la collecte des données et les rapports, selon des modes de présentation adaptés. Des enquêtes de référence seront réalisées et les données comparées à divers stades de l'exécution afin d'évaluer les résultats obtenus au regard des objectifs fixés. Les observations formulées au cours du suivi serviront à définir les mesures correctives requises pour atteindre les objectifs de chaque composante.
48. Pour passer à un suivi axé sur les résultats, le PAM surveillera les réalisations au regard des objectifs du programme de pays, des avantages escomptés et des effets directs. Des indicateurs réalistes et assortis de délais ont été mis au point dans le cadre logique pour rendre compte des progrès réalisés.
49. Des activités de renforcement des capacités du personnel du PAM et de ses partenaires dans le domaine du S&E axé sur les résultats seront périodiquement organisées durant toute la durée d'exécution de chaque composante. Les liens avec les structures



décentralisées de l'État seront renforcés, ainsi que les capacités de gestion axée sur les résultats des fonctionnaires.

50. Des enquêtes ACV seront réalisées pour surveiller le progrès de la sécurité alimentaire dans les zones ciblées et définir les calendriers d'intervention et les éventuelles stratégies de retrait.
51. Le suivi sera effectué par le biais d'un dispositif permettant de surveiller les résultats au moyen d'indicateurs se rapportant aux réalisations et aux effets directs. Les contrôleurs du PAM sur place, à Kampala et dans les bureaux auxiliaires concernés, effectueront avec les partenaires des visites sur le terrain et en rendront compte en remplissant des fiches normalisées de contrôle incluant les renseignements obtenus lors des contacts avec les bénéficiaires et durant les groupes de discussion organisés avec les femmes au sein des communautés. Un résumé de l'analyse des problèmes rencontrés et des mesures prises par les bureaux auxiliaires sera présenté au bureau de Kampala. Les rapports résumés mettront en évidence les questions appelant une attention immédiate.
52. L'information sera compilée à partir des indicateurs et rapports d'évaluation par les directions nationales et régionales chargées des diverses activités, avec l'appui des autres partenaires. Le PAM et ses partenaires examineront chaque année l'impact, les divers effets directs et les résultats des activités. Des évaluations spéciales seront réalisées si nécessaire.
53. Le PAM travaillera également avec les membres des groupes thématiques du plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement et avec ses partenaires pour organiser des missions conjointes en vue d'étudier l'impact du programme.
54. L'évaluation à mi-parcours des activités du programme de pays aura lieu en 2007, en collaboration avec les partenaires, y compris les organismes participant au plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement, les donateurs et le bureau régional du PAM, afin d'évaluer l'efficacité du programme de pays au regard des résultats escomptés, y compris les Engagements renforcés du PAM en faveur des femmes. À cette fin, des données de référence seront recueillies sur un ensemble minimal d'indicateurs ventilés par sexe pour évaluer les résultats au regard des engagements pris, comme prévu dans les Engagements renforcés du PAM en faveur des femmes.



ANNEXE I A: NOMBRE DE BÉNÉFICIAIRES PAR ACTIVITÉ ET RÉPARTITION DES PRODUITS ALIMENTAIRES

Activité	Quantité de produits (tonnes)	Distribution par activité (%) ¹²	Nombre moyen de bénéficiaires hommes/femmes/total (durée du programme de pays)	% de femmes bénéficiaires (durée du programme de pays)
Composante 1 – Appui à l'enseignement primaire	21 693	41%	Femmes – 30 000; hommes – 36 000. Total – 66 000	45%
Composante 2 – Appui au développement du jeune enfant par le biais du programme de santé et nutrition maternelles et infantiles	31 774	39%	Femmes – 46 200; hommes – 20 000. Total 66 200	70%
Composante 3 – Appui à la lutte contre le VIH/sida et la tuberculose	5 880	11%	Femmes – 14 000; hommes – 10 000. Total – 24 000	58%
Composante 4 – Commercialisation des produits agricoles et création d'actifs	5 054	9%	Femmes – 19 000; hommes – 19 000. Total – 38 000	50%
Total, toutes composantes confondues	64 402	100%	Moyenne	56%
Activité complémentaire 1 – Appui à la lutte contre le VIH/sida et la tuberculose	40 859	100%	Femmes – 60 000; hommes – 25 900. Total – 85 900	70%
Total, activités complémentaires	40 859	100%		70%
Total pour le programme de pays	105 261			



¹² Quantités de produits allouées à chaque activité en pourcentage des quantités totales.



ANNEXE I B: TYPES DE PRODUITS ET TAILLE DES RATIONS			
Activité	Types de produits	Taille de la ration (par personne et par jour)	Teneur en éléments nutritifs (kcal, % de kcal protéiques) (ration générale)
Composante 1 – Appui à l'enseignement primaire	farine de maïs, haricots mélange maïs-soja sucre huile végétale	150 g 30 g 75 g 10 g 5 g	1 010 kcal 13% de kcal protéiques
Composante 2 – Appui au développement du jeune enfant par le biais du programme de santé et nutrition maternelles et infantiles	mélange maïs-soja huile végétale sucre	229 g 29 g 29 g	1 243 kcal 13,3% de kcal protéiques
Composante 3 – Appui à la lutte contre le VIH/sida et la tuberculose	Tuberculeux (hospitalisés) farine de maïs haricots mélange maïs-soja huile végétale sucre	400 g 100 g 100 g 10 g 15 g	2 304 kcal 13% de kcal protéiques
	Tuberculeux (non hospitalisés) farine de maïs haricots mélange de maïs-soja huile végétale	150 g 40 g 75 g 10 g	1 048 kcal 13% de kcal protéiques
	prévention de la TME du VIH/sida mélange de maïs-soja huile végétale sucre	229 g 29 g 29 g	1 243 kcal 13,3% de kcal protéiques
Composante 4 – Commercialisation des produits agricoles et création d'actifs	farine de maïs haricots huile végétale	300 g 60 g 20 g	1 458 kcal 11% de kcal protéiques
Activité complémentaire 1 – Appui à la lutte contre le VIH/sida et la tuberculose			

ANNEXE II: TABLEAU RÉCAPITULATIF DES RÉSULTATS ET DES RESSOURCES DU PROGRAMME DE PAYS OUGANDA (2006-2010)

Hiérarchie des résultats	Indicateurs de performance	Hypothèses et risques	Ressources requises
But au niveau national	Indicateurs d'impact au niveau national		
1) Éliminer la pauvreté extrême et la faim	Réduire de moitié le pourcentage de la population vivant dans une pauvreté extrême d'ici à 2015		
2) Développer l'accès à l'enseignement primaire pour tous	Faire passer le taux net de scolarisation de 99,8% à 100% d'ici à 2015		
3) Réduire les taux de mortalité maternelle et infantile	Faire tomber le taux de mortalité infantile de 83 (2003) à 31 pour 1000 naissances vivantes d'ici à 2015; réduire le taux de mortalité maternelle de 505 (2000) à 131 pour 100 000 naissances vivantes d'ici à 2015		
4) Appuyer la lutte nationale contre le VIH/sida	Enrayer la propagation du VIH/sida et inverser la tendance d'ici à 2015		
Effets de l'UNDAF	Indicateurs de résultat de l'UNDAF		
Augmentation des possibilités pour la population, en particulier la plus vulnérable, d'accéder à des services essentiels de qualité et à les utiliser, ainsi que de s'assurer durablement un emploi, de se créer un revenu et d'atteindre la sécurité alimentaire	Taux brut de scolarisation, par sexe Taux net de scolarisation des filles Pourcentage de la mortalité maternelle et infantile Pourcentage d'enfants totalement immunisés Pourcentage de femmes enceintes totalement immunisées Réduction en pourcentage des taux de malnutrition modérée et grave		
Bonne gouvernance, prise en compte de l'obligation de rendre des comptes et transparence des institutions du gouvernement et des partenaires à tous les niveaux	Meilleure capacité du gouvernement et des autres responsables d'utiliser les ressources de façon efficace et rationnelle Capacités renforcées des membres des communautés, y compris des femmes, dans le processus de prise des décisions, notamment pour la planification, l'exécution, le suivi et l'évaluation des programmes		



ANNEXE II: TABLEAU RÉCAPITULATIF DES RÉSULTATS ET DES RESSOURCES DU PROGRAMME DE PAYS OUGANDA (2006-2010)

Hiérarchie des résultats	Indicateurs de performance	Hypothèses et risques	Ressources requises
Renforcement de la promotion et de la protection des droits de l'homme, notamment des plus vulnérables	Réduction en pourcentage des violations des droits de l'homme Nombre de séminaires/ateliers sur le droit à la nourriture, au logement et à l'éducation Augmentation en pourcentage du nombre de personnes vivant avec le VIH/sida qui connaissent leurs droits et ont accès à une aide juridique et à un accompagnement psychologique		
Les institutions et associations nationales et locales de la société civile disposent de moyens améliorés et luttent efficacement contre le VIH et le sida, en privilégiant les populations à risque	Pourcentage de femmes, de jeunes et d'enfants vulnérables bénéficiant d'un accès amélioré aux antirétroviraux		
Composante 1: Appui à l'enseignement primaire (PS 4, PS 5)		Suivi efficace des dépenses pour les 4 composantes Suivi des indicateurs d'effets intermédiaires et de résultats Renforcement de la capacité technique de mise en œuvre du système de suivi	Total des ressources allouées au programme de pays, en valeur (coût total pour le PAM: 44,6 millions de dollars) Activité complémentaire 1: 24,6 millions de dollars
Amélioration des taux de scolarisation et d'achèvement du cycle primaire dans les écoles sélectionnées des zones ciblées, notamment pour les filles	Augmentation en pourcentage de la fréquentation des écoles, par sexe Augmentation en pourcentage des effectifs de garçons et de filles qui commencent le cycle primaire et vont jusqu'à la septième classe		
Composante 2: Appui au développement du jeune enfant par le biais du programme de SMI (PS 3, PS 5)		Ressources suffisantes (financières, humaines et matérielles) Amélioration de la gouvernance et de la capacité institutionnelle	
Accès amélioré aux services de santé pour les femmes et les enfants	Pourcentage d'enfants totalement immunisés Augmentation en pourcentage du nombre d'enfants dont la croissance fait l'objet d'une surveillance régulière Réduction en pourcentage de la malnutrition faible et modérée		
Composante 3: Appui à la lutte contre le VIH/sida et la tuberculose (PS 2, PS 3)		Risques potentiels Instabilité politique Changement de politique ayant des effets négatifs sur les programmes Manque de fonds et d'engagement des donateurs	
	Augmentation en pourcentage du nombre de patients arrivant au terme de leur traitement antituberculeux Augmentation en pourcentage du respect des méthodes de prévention de la transmission du VIH/sida de la mère à l'enfant Augmentation en pourcentage de l'accès volontaire aux services d'accompagnement psychologique et de dépistage Amélioration en pourcentage des résultats à l'accouchement Pourcentage d'enfants revenant pour un test VIH à 18 mois		



ANNEXE II: TABLEAU RÉCAPITULATIF DES RÉSULTATS ET DES RESSOURCES DU PROGRAMME DE PAYS OUGANDA (2006-2010)

Hiérarchie des résultats	Indicateurs de performance	Hypothèses et risques	Ressources requises
Composante 4: Commercialisation des produits agricoles et création d'actifs (PS 2)			
	Augmentation en pourcentage des achats de produits de bonne qualité aux petits agriculteurs Augmentation en pourcentage de la capacité de manutention des produits des petits agriculteurs Augmentation en pourcentage d'actifs créés pour compléter les autres activités fondamentales		
Activité complémentaire 1: Appui à la lutte contre le VIH/sida et la tuberculose (PS 1, PS 2, PS 3, PS 4 et PS 5)			
	Augmentation en pourcentage du nombre de patients arrivant au terme de leur traitement antituberculeux Augmentation en pourcentage du respect des méthodes de prévention de la transmission du VIH/sida de la mère à l'enfant Augmentation en pourcentage de l'accès volontaire aux services d'accompagnement psychologique et de dépistage Augmentation en pourcentage de l'accessibilité des soins à domicile		
Composante 1: Appui à l'enseignement primaire			
D'ici à la fin de 2010, 85 000 enfants scolarisés reçoivent un repas nutritif D'ici à la fin de 2010, 27 000 filles reçoivent des rations à emporter	72 000 garçons et filles reçoivent une aide alimentaire quotidienne dans les écoles primaires d'ici à 2010 14 000 filles reçoivent des rations à emporter d'ici à 2010 Nombre d'hommes et de femmes membres des comités de gestion des vivres Nombre de femmes jouant un rôle dans l'encadrement des comités de gestion des vivres 60% des écoles ont des parcelles boisées et 30% ont installé des fourneaux économisant le combustible		Plan de suivi du bureau de pays Suivi par le personnel de terrain Le bureau de pays fait la synthèse des rapports venant du terrain et prend les mesures correctives requises Le suivi des contacts avec les bénéficiaires doit être renforcé Des examens annuels de la performance doivent être effectués au niveau national et des réunions semestrielles d'examen de l'exécution organisées au niveau des districts Des évaluations spéciales doivent être réalisées de temps en temps



ANNEXE II: TABLEAU RÉCAPITULATIF DES RÉSULTATS ET DES RESSOURCES DU PROGRAMME DE PAYS OUGANDA (2006-2010)

Hiérarchie des résultats	Indicateurs de performance	Hypothèses et risques	Ressources requises
Composante 2: Appui au développement amélioré du jeune enfant par le biais du programme de SMI			
	<p>18 000 femmes enceintes et mères allaitantes reçoivent des rations alimentaires d'ici à 2010</p> <p>14 000 enfants reçoivent des rations alimentaires d'ici à 2010</p> <p>22 000 femmes enceintes, mères allaitantes et enfants bénéficient d'un accès régulier aux services de santé par le biais du programme de SMI (soins prénataux, éducation sanitaire et nutritionnelle, immunisation et surveillance de la croissance) d'ici à 2010</p>		
Composante 3: Appui à la lutte contre le VIH/sida et la tuberculose			
	<p>6 000 mères et enfants suivis dans le cadre du programme de prévention de la transmission du VIH/sida de la mère à l'enfant reçoivent une aide alimentaire d'ici à 2010</p> <p>6 000 patients traitant leur tuberculose reçoivent une aide alimentaire d'ici à 2010</p>		
Composante 4: Commercialisation des produits agricoles et création d'actifs			
	<p>Nombre de bénéficiaires des équipements créés par les activités VCT, ventilé par sexe</p> <p>Nombre et types d'actifs communautaires durables créés et bien entretenus</p> <p>Nombre de séances de formation organisées sur les approches participatives des activités VCT et sur l'entreposage et la manutention des produits alimentaires</p> <p>Nombre de nouveaux groupes de petits producteurs inclus dans le programme</p>		
Activité complémentaire 1: Appui à la lutte contre le VIH/sida et la tuberculose			
	<p>Nombre de femmes affectées ou infectées par le VIH/sida recevant une aide alimentaire</p> <p>Nombre d'orphelins recevant une aide alimentaire</p> <p>Nombre de mères et d'enfants bénéficiant du programme de prévention de la transmission du VIH/sida de la mère à l'enfant recevant une aide alimentaire</p> <p>Nombre de patients traitant leur tuberculose recevant une aide alimentaire</p>		



ANNEXE III: RÉSUMÉ DU BUDGET DES COMPOSANTES DU PROGRAMME DE PAYS OUGANDA (2006–2010)

	Composante 1	Composante 2	Composante 3	Composante 4	Composante 5	Total
Produits alimentaires (tonnes)	21 693	31 774	5 880	5 054		64 402
Produits alimentaires (valeur), en dollars	7 589 965	13 821 450	2 114 661	1 525 185		25 051 262
Transport extérieur, en dollars	1 006 872	1 474 777	272 964	234 579		2 989 192
TTEM (total), en dollars	2 864 850	4 104 265	550 950	588 239		8 108 304
TTEM (coût par tonne) en dollars						
Autres COD, en dollars	595 000	695 000	370 000	366 000		2 026 000
Total, coûts opérationnels directs en dollars						38 174 758
CAD ¹ en dollars						3 505 000
CAI ² en dollars						2 917 583
Total des coûts pour le PAM en dollars						44 597 341
Contribution du gouvernement						

¹ Le montant des coûts d'appui directs (CAD) est un chiffre purement indicatif présenté au Conseil d'administration pour information. L'allocation annuelle des montants nécessaires au titre des CAD à un programme donné est passée en revue et fixée chaque année après évaluation des CAD et des ressources disponibles.

² Le taux appliqué aux coûts d'appui indirects (CAI) peut être modifié par le Conseil au cours de la période couverte par le programme de pays.



**ANNEXE IV: RÉCAPITULATION DU BUDGET DE PROGRAMME DE PAYS POUR L'UGANDA (2006-2010)
ACTIVITÉS COMPLÉMENTAIRES**

	Composante 1	Composante 2	Composante 3	Composante 4	Composante 5	Total
Produits alimentaires (tonnes)	40 859					40 859
Produits alimentaires (valeur) en dollars	13 560 193					13 560 193
Transport extérieur, en dollars	1 726 330					1 726 330
TTEM (total), en dollars	3 741 190					3 741 190
TTEM (coût par tonne) en dollars						
Autres COD, en dollars	1 830 000					1 830 000
Total, coûts opérationnels directs en dollars	20 857 713					20 857 713
CAD ¹ en dollars	2 119 000					2 119 000
CAI ² en dollars	1 608 370					1 608 370
Total, coûts pour le PAM en dollars	24 585 082					24 585 082
Contribution du gouvernement						

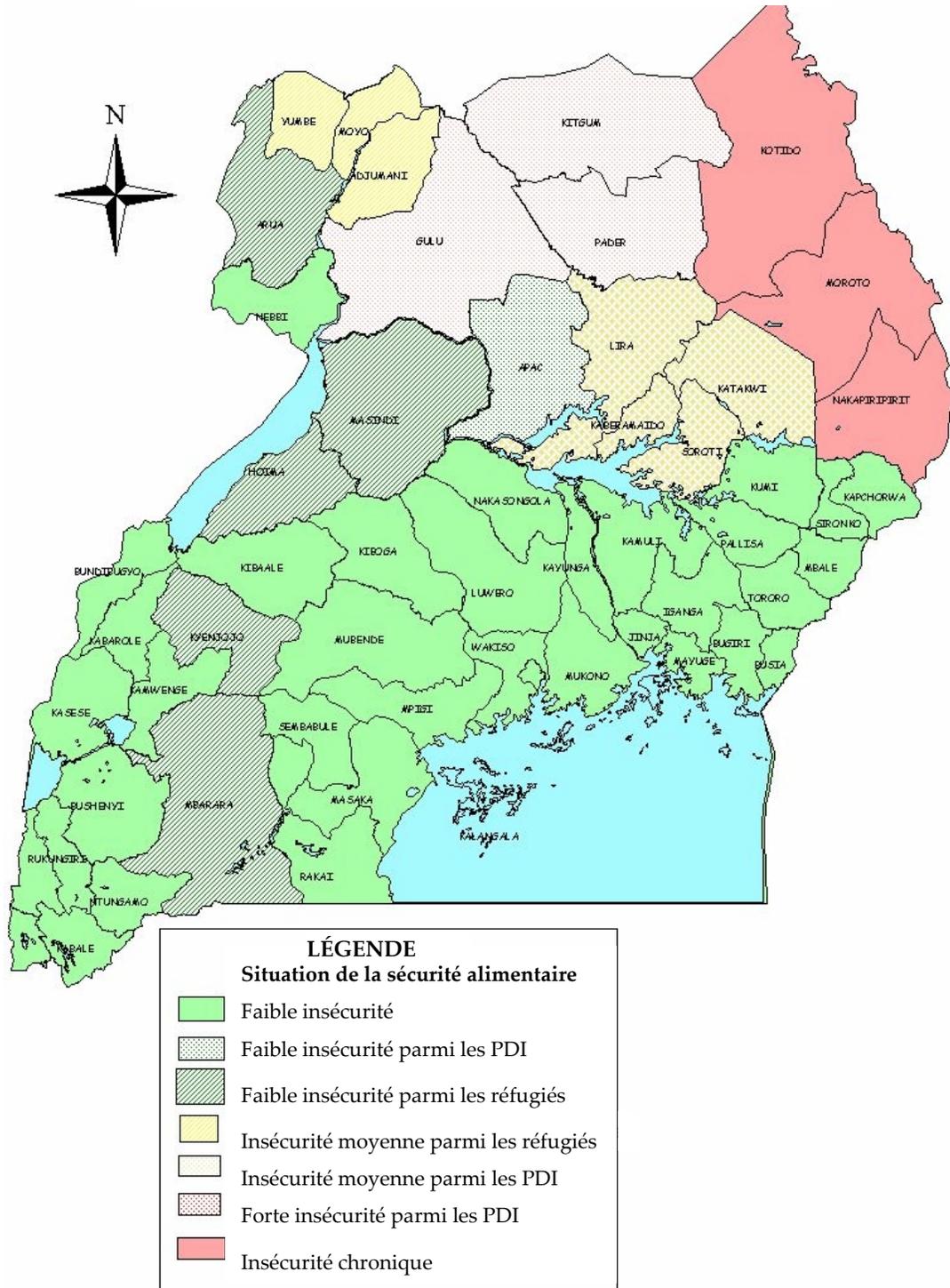
¹ Le montant des coûts d'appui directs (CAD) est un chiffre purement indicatif présenté au Conseil d'administration pour information. L'allocation annuelle des montants nécessaires au titre des CAD à un programme donné est passée en revue et fixée chaque année après évaluation des CAD et des ressources disponibles.

² Le taux appliqué aux coûts d'appui indirects (CAI) peut être modifié par le Conseil au cours de la période couverte par le programme de pays.



ANNEXE IV

UGANDA – Sécurité alimentaire 2004



Les appellations employées dans cette publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du Programme alimentaire mondial (PAM) aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.



LISTE DES SIGLES UTILISES DANS LE PRESENT DOCUMENT

ACV	Analyse et cartographie de la vulnérabilité
CAD	Coûts d'appui directs
CAI	Coûts d'appui indirects
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FNUAP	Fonds des Nations Unies pour la population
IFPRI	Institut international de recherche sur les politiques alimentaires
OMD	Objectifs du Millénaire pour le développement
OMS	Organisation mondiale de la santé
ONG	Organisation non gouvernementale
PAEP	Plan d'action pour l'élimination de la pauvreté
PIB	Produit intérieur brut
PS	Priorité stratégique
S&E	Suivi et évaluation
SMI	Santé maternelle et infantile
SNMI	Santé et nutrition maternelles et infantiles
TME	Prévention de la transmission du VIH/sida de la mère à l'enfant
TTEM	Transport terrestre, entreposage et manutention
UNDAF	Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance
USAID	Agence des États-Unis pour le développement international
VCT	Activités vivres-contre-travail
VPF	Activités vivres pour la formation

